

DIMANCHES DE JUIN.

2^e dim. MANIFESTATION DE LA MADONE DE STE MARIE *in Cosmedin*, l'an 1672. — Panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.

3^e dim. STE MARIE DES GRACES. — A son église, près la porte Angélique, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h. — Aux SS. Dominique et Sixte, où l'on expose la Madone attribuée à S. Luc, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

TRANSLATION DU CHEF DE S. ANDRÉ A S. PIERRE, le 12 avril 1462. — Il reste exposé toute la journée.

Dim. dans l'octave de S. ANTOINE DE PADOUE. — Aux SS. Apôtres, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 5 h. $\frac{1}{2}$, et procession solennelle par les rues de la ville. Elle défile dans cet ordre: Confrérie de S. Antoine avec la bannière et le tronc, Capucins, Religieux du Tiers-Ordre de S. François conventuels, Relique de S. Antoine portée par un prêtre chapé, *Machina* ornée de la statue de S. Antoine.

Dim. après le dim. dans l'octave de S. ANTOINE DE PADOUE. — A Ste Dorothée *in Trastevere*, communion générale, 7 h., messe, 10 h.; procession solennelle, 6 h., à laquelle assistent, en costume d'*amantate*, couronnées de roses et un lis à la main, les jeunes filles dotées par la confrérie de S. Antoine. — A Ste Lucie *dei Ginnasi*, fête patronale de la confrérie. Communion générale, 7 h.; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.

Dim. dans l'octave de S. PIERRE. — Les femmes seules sont admises à visiter les souterrains. En tout autre temps, elles ne le peuvent sans une permission spéciale du pape; il y a peine d'excommunication pour quiconque transgresserait cette prohibition.

Dernier dimanche. — A Ste Marie *in Trastevere*, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

JUILLET.

1. 3^e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES. — A Ste Pudencienne, bâtie sur l'emplacement de la maison où le sénateur S. Pudens donna l'hospitalité à S. Pierre, et où l'on

conserve, à son autel, la table de bois sur laquelle célébra le saint apôtre, messe pontificale, 9 h., avec assistance des Protonotaires apostoliques, et, dans la soirée, procession de plusieurs archiconfréries.

S. MARTIAL, évêque de Limoges, mort vers l'an 107. — Il habita, avec S. Pierre, S. Paul et S. Luc, le souterrain de Ste Marie *in Via Lata*. — Selon une pieuse croyance, il serait cet enfant que Notre-Seigneur proposa en modèle aux apôtres. Depuis ce moment, il se serait attaché au Sauveur, aurait porté les pains d'orge et les poissons qui nourrissent la foule dans le désert, aurait servi le Christ à la Cène, et serait compté parmi ses 72 disciples. On le dit cousin de S. Etienne.

2. 4^e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES. — A Ste Marie *in Via Lata*, où S. Luc, selon une pieuse tradition, peignit plusieurs Madones, entr'autres, celle qui est exposée au maître-autel, et écrivit les Actes des Apôtres, où S. Paul écrivit plusieurs de ses épîtres, où S. Martial et S. Pierre habitèrent quelque temps, et où jaillit miraculeusement cette source dont on boit de l'eau par dévotion et qui servit au baptême d'un grand nombre de chrétiens; messe pontificale, 10 h., avec assistance des Auditeurs de Rote et du Maître du sacré palais, et, dans la soirée, procession de diverses archiconfréries; I. P.

VISITATION DE LA STE VIERGE A STE ELISABETH, l'an 1 avant J.-C. — A Ste Marie *in Aquiro* et à Ste Marie *della Pace*, fête titulaire de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h. — A la villa Mills, au Palatin, fête titulaire de l'ordre de la Visitation. — A Ste Marie-Majeure (chapelle Borghèse), dans la matinée, messe par le Cardinal Pro-Dataire, à laquelle assistent et communient les ministres, officiers et expéditionnaires de la Daterie apostolique, qui reçoivent une médaille d'argent à l'effigie du Sauveur et de la Vierge, et bénite par le Pape. Cette dévotion, qui a pour but de remercier la Sainte Vierge d'avoir protégé la Daterie de la peste qui désolait Rome, en 1656, est l'accomplissement d'un vœu renouvelé pour cent ans, en 1756 et 1856.

Anniversaire de la dédicace à S. Jacques-des-Incurables, consacré le 2 juillet 1702.

A S. Augustin, anniversaire du COURONNEMENT DE LA MADONE DE LA MATERNITÉ par le Chapitre de S. Pierre, en 1851; I. P.

3. 5^e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES. — A S. Pierre *in Vincoli*, où l'on expose et fait baiser au peuple les chaînes de S. Pierre, messe pontificale, 8 h., avec assistance des Clercs, des Avocats et des Notaires de la Chambre apostolique, et, dans la soirée, procession de plusieurs archiconfréries; I. P.

S. PROCESSE et S. MARTINIEN, baptisés par S. Pierre dans la prison Mamertine, dont ils étaient geôliers, et décapités sur la voie Aurélienne, l'an 68. — Leurs corps reposent à S. Pierre, à leur autel, dans une urne de porphyre.

S. PAUL I^{er}, pape, mort l'an 767. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre, et sa maison a été transformée en église sous le vocable de S. Sylvestre *in Capite*.

4. 6^e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES. — A la prison Mamertine, où S. Pierre et S. Paul furent détenus neuf mois, et, avec l'eau de la source qui jaillit miraculeusement, baptisèrent un grand nombre de chrétiens, parmi lesquels S. Proesse et S. Martinien, leurs geôliers, l'on montre la colonne à laquelle ils furent attachés, et, sur le mur de l'escalier, l'empreinte de la tête de S. Pierre. Messe pontificale, 9 h., avec assistance des Votants de la Signature, et, dans la soirée, procession de différentes archiconfréries; I. P.

STE ELISABETH, reine de Portugal, morte l'an 1336. — A S. Antoine des Portugais, on expose sa relique.

5. 7^e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES. — A S. Pierre *in Montorio*, où S. Pierre fut crucifié, messe pontificale, 9 h., avec assistance des Abréviateurs du Parc-Majeur, et, dans la soirée, procession de plusieurs archiconfréries.

STE ZOË, femme de S. Nicostrate, martyrisée l'an 280. — Son corps repose dans la confession de Ste Praxède.

6. OCTAVE DES SS. APÔTRES. — A S. Jean de Latran, où leurs têtes sont exposées, chapelle cardinalice, 10 h.; visite du sénat, 7 h., et, dans la soirée, procession des archiconfréries du Colisée, du S. Sacrement (*Scala Sancta*), et autres.

S. TRANQUILLIN, père des SS. Marc et Marcellien, converti par S. Sébastien, baptisé par S. Polycarpe, ordonné prêtre par S. Caius et lapidé l'an 286. — Son corps repose dans l'église des SS. Côme et Damien.

7. STE LUCINE, noble dame romaine, qui ensevelit le corps de S. Paul dans sa propriété, sur la voie d'Ostie. — A S. Laurent *in Lucina*, où l'on expose sa relique, I. P.

Anniversaire de la dédicace à Ste Lucie *dei Ginnasi*, consacrée le 6 juillet 1728.

8. S. AQUILA et STE PRISCILLE, sa femme, fabricants de tentes, disciples des apôtres, morts à Ephèse. — Leurs corps reposent à Ste Prisque, où ils habiterent et furent baptisés. S. Paul les mentionne en ces termes dans sa première épître aux Corinthiens: „Salutant vos in Domino multum Aquila et Priscilla, cum domestica sua Ecclesia, apud quos et hospitor.“ C. XVI, v. 19.

Anniversaire de la dédicace à l'église du S. Esprit *in Sassia*, consacrée le 19 mai 1561. I. P.

9. PATRONAGE DE LA VIERGE, ou commémoration du mouvement d'yeux observé sur plusieurs Madones, l'an 1796. — A Ste Marie-des-Miracles, messe, 10 h.

S. ZÉNON, capitaine, et sa légion, composée de 10,203 soldats, martyrisés l'an 300. — Leurs corps reposent à Ste Marie *Scala Caeli*, aux Trois-Fontaines, où l'on expose la tête de S. Zénon.

STE VÉRONIQUE GIULIANI, franciscaine stigmatisée, morte en 1727. — A S. Urbain, messe, 9 h. — Au couvent des Capucines, sur le Quirinal, on expose un linge qui lui a servi; I. P. — On conserve à S. Marc de sa tunique, de la toile teinte du sang de son cœur, un tissu fait par elle, une pelote ouvrage de ses mains, des fleurs trouvées sur son corps, partie du cierge qui lui fut donné par la Ste Vierge le jour de la Purification, de la soie qui enveloppait son corps, du bois de la chässe où elle fut déposée et une autographe où on lit: *Viva Gesu e Maria. Veronica Giuliani, abbadessa cappucina*. — Ste Marie *in Campitelli* possède de ses cheveux.

10. STE RUFINE et STE SECONDE, vierges et sœurs, décapitées l'an 262. — A l'oratoire près le baptistère de Latran, où, sous leur autel, reposent leurs corps, messe, 9 h., avec assistance du chapitre de S. Jean de Latran. — A Ste Rufine *in Trastevere*, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de leur maison.

LES SS. JANVIER, FÉLIX, PHILIPPE, SYLVAIN, ALEXANDRE, VITAL et MARTIAL, fils de Ste Félicité, martyrisés l'an 173. — Leurs corps reposent à S. Marcel.

11. S. PIE I^{er}, pape, martyrisé l'an 157. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

12. S. JEAN GUALBERT, fondateur de la congrégation bénédictine des moines de Vallombreuse, mort l'an 1073.

— A Ste Praxède, fête patronale du monastère; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. $\frac{1}{4}$.

13. S. ANACLET, pape, martyrisé l'an 91. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

A S. Bonaventure et aux SS. Apôtres, premières vêpres, 6 h. $\frac{1}{4}$.

14. S. BONAVENTURE FIDENZA, de l'ordre de S. François, cardinal-évêque d'Albano et docteur de l'Eglise, mort à Lyon, l'an 1274. — Aux SS. Apôtres, où l'on expose son capuchon de laine cendrée, chapelle cardinalice, 10 h. La messe est suivie d'un discours latin par un conventuel; 2^{es} vêpres, 6 h. $\frac{1}{4}$. — A S. Bonaventure, sur le Palatin, fête patronale de l'église; messe, 10 h.; 2^{es} vêpres, 6 h. $\frac{1}{4}$.

S. FRANÇOIS DE SOLANO, mineur observantin, mort à Lima, en 1610. — On l'invoque contre les tremblements de terre.

A Ste Madeleine, 6 h. $\frac{1}{2}$, premières vêpres pour la fête patronale du couvent.

15. S. CAMILLE DE LELLIS, instituteur de la congrégation des Ministres des infirmes, mort l'an 1604. — On peut voir sa vie peinte et gravée dans le cloître de Ste Madeleine, où, sous son autel, repose son corps; l'on expose son pied et l'on montre, dans la chambre qu'il habita et où il mourut, divers objets autrefois à son usage: une lettre autographe, datée de Naples 1 octobre 1605, des sandales, une tasse, une lampe, un balai, une paire de burettes, le livre de ses constitutions et plusieurs vêtements, une chemise, un manteau, des caleçons de lin et de laine. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres et panégyrique, 6 h. $\frac{1}{4}$. (V. Dimanche dans l'octave).

S. HENRI, empereur d'Allemagne, mari de Ste Cunégonde, mort l'an 1023. — Au Gesù, on expose sa relique.

STE BONOSE, noble vierge romaine, décapitée avec son frère S. EUTROPE, et sa sœur Ste ZOZIME, l'an 275. — A Ste Bonose in *Trastevere*, où, sous le maître-autel, son corps repose à découvert, et où l'on conserve une fiole pleine de son sang, fête patronale de l'église.

L'Ave Maria sonne à 8 h.

16. NOTRE-DAME DU CARMEL, ou apparition de la Ste Vierge au B. Simon Stock, pour lui remettre le scapulaire, l'an 1246. (V. dimanche dans l'octave.) — A Ste Marie-Transpontine, messe, 11 h. — A S. Martin-des-

Monts, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

A Ste Marie in *Campitelli*, premières vêpres pour la fête patronale de l'église, 6 h. $\frac{1}{4}$.

17. APPARITION DE LA VIERGE A STE GALLA, au VI^e siècle. — A Ste Marie in *Campitelli*, où la Madone, en émail champlevé du XIII^e siècle, que l'on y vénère, reste exposée toute l'octave, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. $\frac{1}{4}$.

S. ALEXIS, noble romain, mort l'an 409. — A S. Alexis, où l'on conserve l'escalier sous lequel il passa dix-sept années, inconnu à ses parents, mendiant son pain et buvant de l'eau du puits voisin, et où son corps repose sous le maître-autel, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de la maison de son père. On expose son chef, et tous les ans, le sénat fait l'offrande d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{4}$.

S. LÉON IV, pape, mort l'an 855. — Son corps repose à S. Pierre, sous l'autel de la Madone de la Colonne.

LES DOUZE SAINTS MARTYRS SCILLITAINS (ainsi nommés de Scillita, ville d'Afrique), S. SPÉRAT, S. NARZAL, S. AQUILIN, S. BÉTURIUS, S. CITIRE, S. FÉLIX, S. LÉTANCE, S. JANVIER, STE GÉNÉREUSE, STE DONATE, STE VESTINE et STE SECONDE, décapités à Carthage, sous Septime Sévère, au commencement du III^e siècle. — Leurs corps reposent à S. Jean et Paul, sous leur autel.

A S. Ange in *Pescheria*, premières vêpres, 6 h.

18. STE SYMPHOROSE noyée dans l'Anio, femme de S. GÉTULE brûlé vif, et leurs enfants, S. CRESCENT, S. JULIEN, S. NÉMÉSUS, S. PRIMITIF, S. JUSTIN, S. STATÉE et S. EUGÈNE, tous martyrisés l'an 138. — A S. Ange in *Pescheria*, où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, messe, 10 h.; 2^{es} vêpres, 6 h.

A la Mission, 6 h., premières vêpres en chant grégorien, avec assistance du collège de la Propagande.

19. S. VINCENT DE PAUL, fondateur de la congrégation de la Mission, mort en 1600. — A la Mission, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h., à laquelle assistent les Eminentissimes Cardinaux; 2^{es} vêpres et panégyrique, 5 h. $\frac{1}{4}$. — On conserve au Gesù, dans la chambre de S. Ignace, une lettre écrite de sa main et datée de 1664.

S. ÉPAPHRAS, un des 72 disciples de N.-S., évêque de Colosse, martyrisé l'an 80. — Son corps repose à Ste Marie-Majeure, sous l'autel papal.

S. SYMMAQUE, pape, mort l'an 525. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

A Ste Marie *in Aquiro*, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale du couvent.

20. S. JÉRÔME EMILIANI, fondateur de la congrégation des Clercs réguliers dits *Somasques*, mort l'an 1537. — A Ste Marie *in Aquiro*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. — S. S. Pie IX, par décret du 11 août 1851, a accordé 50 jours d'indulgence pour chaque récitation de ces paroles, affectonnées autrefois par S. Jérôme: „Dulcissime Jesu, ne sis mihi judex, sed salvator.“

S. ELIE, prophète, fondateur de l'ordre des Carmes, mort l'an 890 avant J.-C. — A Ste Marie-Transpontine et dans les autres couvents de Carmes et de Carmélites, fête patronale de l'ordre.

STE MARGUERITE, vierge, décapitée à Antioche, l'an 278. — Au couvent de S. Jean-Baptiste *ai Monti*, offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. — On conserve une partie de son chef à S. Pierre.

STE SÉVÈRE, noble vierge romaine, martyrisée l'an 298. — Son corps repose sous l'autel de l'oratoire de S. François de Paule, *alla Suburra*.

21. STE PRAXÈDE, noble vierge romaine, fille du sénateur S. Pudens et sœur de Ste Pudencienne, morte au II^e siècle. — A Ste Praxède-sur-l'Esquelin, où, dans la confession, repose son corps, et où l'on voit le puits dans lequel elle recueillait le sang des martyrs et la table de granit sur laquelle elle dormait, fête patronale de l'église. On expose son bras et une éponge teinte de sang. Offrande annuelle par le sénat de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h.

• Aux SS. Celse et Julien, premières vêpres de Ste Madeleine, 6 h.

22. STE MARIE MADELEINE, pénitente, sœur de STE MARTE et de S. LAZARE, morte l'an 84. — Aux SS. Celse et Julien, où l'on expose son pied, messe, 9 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. — A Ste Madeleine, où l'on expose un morceau de son cilice, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — A Ste Madeleine-au-Quirinal, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

A S. Apollinaire, premières vêpres en chant grégorien pour la fête patronale de l'église, 5 h. $\frac{1}{2}$.

23. S. APOLLINAIRE, consacré évêque de Ravenne par S. Pierre dans la maison de S. Pudens, et martyrisé l'an 81. — A son église, où l'on expose son bras, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 5 h. $\frac{1}{2}$.

S. LIBOIRE, évêque du Mans, mort l'an 384. On invoque pour la maladie de la pierre. Aux SS. Celse et Julien, où l'on expose sa relique, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

Anniversaire de la MORT DE STE BRIGITTE, l'an 1373. — A Ste Brigitte, place Farnèse, on expose à son autel la table dont elle se servait pour manger, et l'on montre la chambre qu'elle habita avec sa fille Ste Catherine. Messe, 9 h., avec assistance du chapitre de Ste Marie *in Trastevere*. — Elle mourut au monastère de S. Laurent *in Pane Perna*, dont Ste Catherine était alors Supérieure. STE ROMULA et STE REDEMPTA, mortes en Palestine, l'an 605. — Leurs corps reposent à Ste Marie-Majeure, sous l'autel papal.

24. LES 83 SOLDATS martyrisés à Amiterne (Abruzzes), l'an 390. — Leurs corps reposent à S. Ignace, sous le maître-autel.

A S. Jacques *a Monserrato*, premières vêpres pour la fête patronale de l'église, 6 h.

25. S. JACQUES LE MAJEUR, apôtre et frère de S. Jean l'Évangéliste, décapité à Jérusalem, l'an 44. — A *Monserrato*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h.; I. P. — Aux SS. Apôtres, on expose une fiole de son sang. — A S. Jacques *alla Lungara*, fête patronale de l'église; messe, 9 h., avec assistance du chapitre de S. Pierre. — A S. Jacques des Incurables, fête patronale de l'église et de l'hospice. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.

S. CHRISTOPHE, décapité en Lycie, l'an 251. — On conserve une de ses dents à S. François *a Ripa*, et une de ses épaules à S. Pierre. L'une et l'autre indiquent un homme de taille colossale, comme le veut la tradition.

Procession de Ste Anne, 5 h. $\frac{1}{2}$. Elle part de l'église des SS. Apôtres, suit la voie papale et s'arrête à Ste Anne des Palefreniers. — L'on tire le canon au fort S. Ange et l'on arbore les bannières pontificales, quand elle passe.

26. STE ANNE, mère de la Ste Vierge, morte l'an 4 avant J.-C. — A Ste Anne des Palefreniers, fête patronale de l'église et de la confrérie. Offrande annuelle par

le sénat de quatre torches, et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{4}$; I. P. — A la Conception *in Campo Marzo*, on expose son anneau. — A Ste Anne *dei Funari*, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{4}$. — A S. Pantaléon, I. P. — A S. Paul *alla Regola*, où l'on bénit, pour les femmes enceintes, les *cierges de Ste Anne*, qu'elles allument pendant le temps de leurs couches, offrande par le sénat, tous les quatre ans d'un calice et de quatre torches.

LA MADONE DE LA SANTÉ. — A S. Laurent *in Lucina*, où elle est exposée au-dessus du maître-autel, on boit, par dévotion, de l'eau du puits dans lequel elle fut trouvée, le 26 juillet 1586.

S. SYMPHONIUS, S. OLYMPE, S. THÉODULE et STE EXUPÉRIE, brûlés l'an 255. — Leurs corps reposent à Ste Françoise-Romaine, sous le maître-autel.

S. PASTEUR, prêtre, mort l'an 298. — Son corps repose à Ste Pudentienne.

A S. Pantaléon, 6 h. $\frac{1}{2}$, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

27. S. PANTALÉON, médecin, décapité à Nicomédie, l'an 301. — Son corps repose à S. Grégoire, sous le maître-autel. — A S. Pantaléon, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$. — A la *Chiesa Nuova*, on expose une fiole pleine de son sang.

28. S. VICTOR I^{er}, pape, martyrisé l'an 202. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

S. INNOCENT I^{er}, pape, mort l'an 417. — Son corps repose à S. Martin-des-Monts.

29. STE MARTHE, vierge, sœur de Ste Madeleine et de S. Lazare, morte l'an 84. — A Ste Marthe, près le collège romain, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

S. FÉLIX II, pape, martyrisé à Cera (Toscane), l'an 360. — Aux SS. Côme et Damien, où, à son autel, repose son corps, on montre, dans le souterrain, l'endroit où il se cacha, pour se soustraire à la persécution des Ariens, et la source miraculeuse qu'il fit jaillir du sol pour le baptême de plusieurs chrétiens.

S. SIMPLICE, S. FAUSTIN et STE BÉATRIX, frères et sœur, martyrisés l'an 300. — Leurs corps reposent à Ste Marie-Majeure, sous l'autel papal.

30. S. ABDON et S. SENNEN, nobles persans, jetés aux bêtes dans le Colisée, puis décapités sous Dèce, l'an

250. — Leurs corps reposent à S. Marc, dans la confession.

Au Gesù, premières vêpres pour la fête patronale de la compagnie, 6 h.

31. S. IGNACE DE LOYOLA, fondateur de la compagnie de Jésus, mort l'an 1566. (V. dim. dans l'octave.) — Au Gesù, où, sous son autel, repose son corps, et où l'on montre, dans les chambres qu'il habita, divers objets autrefois à son usage (V. à l'*Inventaire des reliques*, au mot GESU), messe, 10 h. $\frac{1}{4}$; 2^{es} vêpres, 6 h.; I. P. — A S. Ignace, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches.

A S. Pierre *in Vincoli*, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

DIMANCHES DE JUILLET.

1^{er} dimanche. — PRÉCIEUX SANG DE NOTRE-SEIGNEUR. — A S. André *delle Fratte*, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$; I. P. — A S. Nicolas *in Carcere*, communion générale de l'Archiconfrérie du Précieux Sang, 8 h.; messe solennelle, 10 h. $\frac{1}{4}$.

2^e dim. — S. LOUIS DE GONZAGUE. — A S. Jérôme-de-la-Charité, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$. — A l'oratoire du P. Caravita, communion générale, 8 h.; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.

Dimanche dans l'octave de N.-D. du CARMEL. — A S. Chrysogone, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$; bénédiction du S. Sacrement, 7 h. (V. dimanche suivant.) — A Ste Marie du Carmel, *alle Tre Cannelle*, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{4}$; procession solennelle, 6 h.

Dimanche dans l'octave de S. CAMILLE DE LELLIS. — A S. Tryphon, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$.

Dimanche après le dim. dans l'octave de N.-D. du CARMEL. — A S. Chrysogone, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$; procession solennelle, 5 heures.

Dimanche dans l'octave de S. JACQUES. — A S. Jacques *Scossacavallo*, fête patronale de l'église, messe, 10 h. $\frac{1}{4}$.

Dernier dimanche. — A S. Charles, au *Corso*, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.